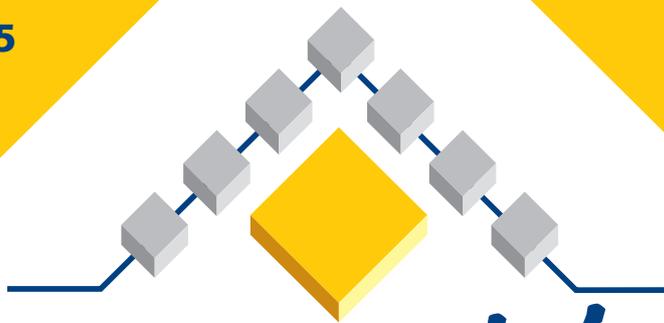


SEPTEMBRE 2015



La Lettre CODINF

En ces jours de rentrée, il se répand un doux parfum de reprise car les intentions d'investissement des entreprises sont sur une pente ascendante. Notre groupement associatif, fournisseurs de services financiers mutualisés de très longue date, a décidé d'accompagner le mouvement de manière volontariste en organisant une conférence sur le thème : **dynamiser l'investissement et sécuriser la croissance de vos adhérents : les solutions concrètes développées par les groupements d'entreprises.**

Organisée le 23 septembre prochain au Palais Brongniart, et spécialement destinée aux responsables des organismes professionnels, cette conférence rassemblera, outre le CODINF, d'autres fournisseurs de services financiers mutualisés, à savoir le GIAC, groupement d'emprunt de plus d'un demi-siècle d'existence, et UNILEND, le leader des financements participatifs.

Nos partenaires viendront présenter des solutions de financements des entreprises en dehors des circuits traditionnels (emprunts groupés, financements participatifs / crowdfunding). Notre groupement présentera également ses outils collaboratifs de sécurisation du chiffre d'affaire des sociétés et d'analyse de la compétitivité par filière professionnelle avec le témoignage de l'UNIFA et du DLR.

Nous avons déjà 30 inscrits avant le 1er septembre... Si vous êtes intéressé, appelez-nous pour que nous invitions votre organisme professionnel.

Très bonne rentrée à tous !

Fabrice PEDRO-ROUSSELIN
Président CODINF



CODIM
CODEB
CODEBAT
CODEMA
CODEMBAL
CODECOB
CODALIMENT
CODINF

*la maîtrise des risques clients
par secteur professionnel*

30 avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web : <http://www.codinf.fr>



ENQUÊTE 2015 SUR LES DÉLAIS ET RETARDS DE PAIEMENT

Dans le même esprit mutualiste, nous avons rebondi sur ce que nous titrions en juillet :

**RAPPORT DE LA MÉDIATION
INTER-ENTREPRISES
ET ASSISES DES DÉLAIS
DE PAIEMENT**

**LES RETARDS DE PAIEMENT EXPLOSENT ET
LE COMPORTEMENT DES GRANDES ENTREPRISES
EST ENFIN DÉMASQUÉ !**

La Médiation inter-entreprises a présenté son rapport d'activité 2014 : près de 1 000 médiations (privées ou publiques, soit 10 fois plus qu'en 2010), réussies à 75% en moyenne.

En effet, pour faire changer les comportements, il faut d'abord nommer les maux et ensuite mesurer la fièvre ! C'est pourquoi, avec le concours de plusieurs membres de l'Observatoire des délais de paiement (hélas en suspens depuis un an), nous avons conçu un **questionnaire destiné à toutes les entreprises confrontées à la problématique des délais et retards de paiement**. De nombreux organismes professionnels ont d'ores et déjà décidé de relayer cette enquête nationale auprès de leurs adhérents et nous avons commencé à collecter beaucoup de réponses.

Toutes les tailles d'entreprises sont concernées mais ce sont surtout les PME qui vont pouvoir profiter de cet outil pour exprimer ce que les « statistiques officielles » ne peuvent pas dire ! A l'automne, nous consoliderons l'ensemble des réponses et le thermomètre ainsi constitué donnera la visibilité nécessaire permettant de faire s'impliquer les décideurs politiques...

Si vous n'avez pas déjà répondu à cette enquête via votre syndicat ou fédération, vous pouvez le faire en suivant le lien : https://fr.surveymonkey.com/r/ENQUETE_CODINF_DELAIS_PAIEMENT

N'hésitez pas à diffuser ce lien aux organismes professionnels et aux entreprises qui vous entourent.

COMPOTEMENTS PAYEURS PAR PAYS, TAILLE ET SECTEUR

Altarès a effectué un classement par pays qui révèle des écarts de mentalité stupéfiants :

	% d'entreprises payant en retard	% de grandes entreprises payant en retard	Retard > 30 jours
Allemagne	25,2	44,2	5,1%
Russie	26	19,2	15,6%
Mexique	43,4	47,6	6,2%
USA	45,8	84,1	6,2%
Hongrie	47,7	51,8	5,4%
Canada	55,7	86,8	8,1%
France	61,7	91,6	8,4%
Italie	62,4	75	8,1%
Grèce	67,7	36,5	12,1%
Chine	70,2	57,7	13,3%
Royaume Uni	75,9	82,8	7,0%

Cela montre que les comportements déviants vont de 1 à 3 pour l'ensemble mais de 1 à 4,5 pour les grandes entreprises ! Il est à noter que celles-ci ne sont plus vertueuses que la moyenne qu'en Grèce et en Russie...

Il est instructif également de croiser les chiffres moyens par branche :

	France	Royaume Uni	Chine
Construction	50,5%	28,7%	20,8%
Industrie	30,5%	18,1%	30,3%
Transport	25,4%	21,9%	31%
Services	36,8%	25,5%	21,1%
Commerce de détail	41,1%	19,1%	24,2%

LES CGV ACCEPTÉES PAR UN CLIC S'APPLIQUENT ENTRE PROFESSIONNELS

(extraits ci-dessous d'une information diffusée par notre partenaire DLR)

La Cour de Justice de l'Union Européenne a confirmé qu'en matière de **commerce électronique interentreprise**, et uniquement dans ce cadre, l'acheteur qui accepte les conditions générales de vente en cochant simplement une case, par un clic, ne peut prétendre que ces clauses ne s'appliquent pas à sa relation commerciale, à condition que soient possibles l'impression et la sauvegarde du texte de celles-ci avant la conclusion du contrat.

Arrêt C 322/14, 3^{ème} chambre, du 21 mai 2015, Jaouad El Majdoub contre CarsOnTheWeb.Deutschland GmbH

ACCÉLÉRER LE PAIEMENT D'UN HÔPITAL, C'EST POSSIBLE !

N'ayant pu déclencher d'injonction de payer contre un établissement hospitalier, nous avons recommandé à un de nos adhérents de saisir le Médiateur (<http://www.economie.gouv.fr/mediation-des-marches-publics>). Quinze jours plus tard, la somme due avait été reçue !

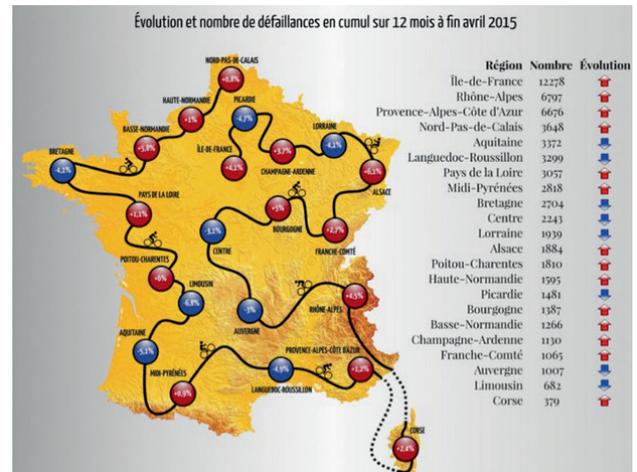
Saisir la Médiation, c'est facile (internet), c'est pas cher (gratuit), c'est rapide et, même si le montant n'est pas gros, ça rapporte !

VADE-MECUM DES MARCHÉS PUBLICS, ÉDITION 2015

La direction des affaires juridiques des ministères économiques et financiers vient de mettre en ligne sur son site internet une seconde version du vade-mecum des marchés publics.

Cette seconde version regroupe le guide des bonnes pratiques en matière de passation de marchés publics dans sa version de septembre 2014, les fiches techniques de la DAJ, les tableaux de publicité, procédures et délais et les logigrammes des procédures (schémas des étapes). Le vade-mecum est à jour des documents au 30 avril. Il est accessible uniquement par voie dématérialisée sur le site de la DAJ http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/publications/Vademecum2015/chapter_1/1_1.html#item_42199.

LES 4 RÉGIONS LES PLUS TOUCHÉES CONTINUENT DE DÉGUSTER... !



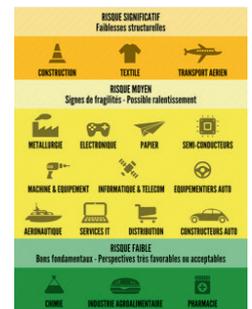
Nous vous enverrons l'analyse détaillée (une page par région, y compris l'Outre-mer) sur demande.

ETRANGER

La COFACE a publié son étude 2015 sur les défaillances d'entreprises en Europe centrale et orientale.

Notre partenaire Euler Hermes a actualisé ses fiches-pays sur l'Allemagne et le Brésil en mai et juin. Il a également mis à jour au 1^{er} trimestre 2015 la carte des risques pays (3 pays ont changé de note de risque, 1 à la hausse et 2 à la baisse) et la carte des risques sectoriels (66 révisions de notes, 26 à la hausse et 40 à la baisse). En voici le résumé mondial :

Nous vous enverrons ces documents sur demande.



PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Présentation du nouveau service de « Recouvrement domiciliaire » au Club Fruits et Légumes de Rungis le 1^{er} juillet
- Participation au groupe « Délais de paiement » de la Médiation le 6 juillet
- Participation au « Comité de pilotage de la charte Relations-Fournisseurs-Responsables » à Bercy le 8 juillet